



## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BERTHIER

### AVIS PUBLIC

#### Demande de démolition d'un immeuble

AVIS PUBLIC est par la présente donné qu'il y aura une réunion du Comité de démolition le 3 février 2026 à 17h00 à la salle du conseil de la Municipalité de la Sainte-Geneviève-de-Berthier, sur la demande de démolition relative à l'immeuble suivant :

#### **Propriété : 1680, Grande Côte, lot 3 448 636 à Sainte-Geneviève-de-Berthier**

Demande de démolition vise à permettre la démolition complète de l'immeuble situé au **1680, Grande Côte** (lot 3 448 636 du cadastre du Québec).

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un certificat d'autorisation de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis public, ou à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier de la Ville, au coordonnées suivantes :

Madame Hélène Plourde  
400, rang de la Rivière Bayonne Sud  
Sainte-Geneviève-de-Berthier (QC)  
[dg@stegenevievedeberthier.ca](mailto:dg@stegenevievedeberthier.ca)

**SIGNÉ à la Sainte-Geneviève-de-Berthier, ce 20<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2026**

  
Hélène Plourde  
Directrice générale et Greffière-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Hélène Plourde, Directrice générale et Greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut conformément à la Loi, le 20 janvier 2026 entre 8 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20 janvier 2026.

  
Hélène Plourde  
Directrice générale et Greffière-trésorière